

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE.

Impression de toutes espèces en français et anglais : LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSANCES ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 21 SEPTEMBRE 1847.



NOUVELLE D'EUROPE.

ARRIVÉE DU

BRITANNIA.

Le steamer de la ligne française l'Union parti de Cherbourg le 31 août est arrivé à New-York lundi dernier, avec 70 passagers de chambre et 150 d'entrepont; et dimanche le steamer Britannia entra au port de Boston vers 1 hr. P. M. Les nouvelles apportées par ce dernier steamer vont jusqu'au 4 septembre.

La Cour d'Angleterre voyage maintenant en Écosse. Partout la Reine est reçue avec de grandes démonstrations d'enthousiasme et d'affection.

Les élections de la Grande-Bretagne sont terminées; et on se préoccupe déjà des affaires dont sera saisi le prochain parlement et parmi les bills qu'on annonce comme devant lui être présentés, on en cite deux qui se seraient dès l'ouverture de la session. Le premier, motivé par l'élection de M. Lionel de Rothschild, aurait pour but de relever des incapacités résultant de leur foi religieuse les citoyens envoyés à la chambre; le second tendrait à modifier le système actuellement en vigueur de circulation monétaire. Il est aussi question d'une promotion prochaine de pairs, parmi lesquels, dit-on sera M. Labouchère.

Les questions des lois de navigation, des droits sur le thé, de la réforme sanitaire, des droits d'accise et la condition de l'Irlande, occuperont la prochaine session et on pense que le ministère actuel en abordant franchement ces questions, obtiendra une majorité, mais il faudra qu'il vienne avec des mesures pratiques, car le temps est arrivé où il ne peut se fourvoyer impunément.

La récolte dans la Grande-Bretagne et sur le continent est abondante. Dans beaucoup d'endroits elle est faite et en bonne condition.

La maladie des pommes de terre règne en Angleterre et en Irlande, mais pas autant que l'année dernière.

Le steamer mensstre le Great-Britain est enfin sorti de sa prison de la Baie de Dundrum.

En Angleterre la panique commerciale continue toujours. Parmi les faillites, on en remarque une plus extraordinaire que les autres, c'est celle de M. Robinson, gouverneur de la Banque d'Angleterre. Une autre maison en crise dans le commerce des grains, et dont on ne connaît pas le nom, a failli aussi pour un montant de £150,000. On rapporte que la banque d'Angleterre est sur le point de réduire le montant des intérêts à 5 pour cent.

Les traites de la maison Prince, Ward et Cie. ont été refusés.

Le prix des grains et de fleur avait encore baissé sur les marchés de Londres, la fleur se vendait de 21s. à 25s.

ASSASSINAT DE MADAME LA DUCHESSE DE PRASLIN.—Un crime d'une audace extraordinaire a été commis cette nuit dans le faubourg Saint-Honoré; Mme la duchesse de Praslin, fille unique de M. le maréchal Sébastiani, a été trouvée assassinée dans sa chambre à coucher.

M. le duc et Mme la duchesse de Praslin occupent avec leur nombreuse famille, composée de neuf enfants, cet hôtel pendant leur séjour à Paris; hier vers neuf heures du soir, ils y sont arrivés, de retour des eaux, et se proposaient d'y passer quelques jours seulement avant de retourner à leur campagne. Comme leur séjour aux eaux avait duré quelque temps, en arrivant à Paris ils avaient permis à la plus grande partie des gens de leur maison d'aller voir leurs parents et de s'absenter jusqu'au lendemain; ils n'avaient conservé auprès d'eux que deux ou trois personnes.

Les choses étant ainsi réglées, après avoir fait coucher leurs enfants, M. le duc et Mme la duchesse se retirèrent, chacun dans son appartement; les domestiques restés, fatigués du voyage comme les maîtres, les imitèrent, et bientôt après, le silence du sommeil régna dans l'hôtel. Mais deux ou trois heures plus tard, vers deux heures du matin, le bruit d'une sonnette irrégulièrement agitée réveilla l'un des domestiques et lui annonça que Mme la duchesse lui réclamait ses vêtements; il s'habilla à la hâte,

courut à l'appartement de sa maîtresse et chercha à ouvrir la porte; une résistance inaccoutumée ne lui permettant pas d'entrer, il se disposait à se retirer lorsqu'il entendit des gémissements étouffés partir de l'intérieur de l'appartement; craignant que Mme la duchesse ne fût incommodee et n'écouant que son dévouement, il fit de nouveaux efforts et parvint à enfoncer la porte.

En ce moment un spectacle affreux s'offrit à ses regards: Mme la duchesse de Praslin était étendue, baignée dans le sang qui s'échappait avec abondance des larges et profondes blessures qu'elle avait reçues à la gorge, et ne laissait entendre qu'un faible râlement d'intervalle à intervalle; ses mains étaient teintes de sang, et l'empreinte d'une main ensanglantée au cordon de la sonnette indiquait qu'elle n'avait sonné qu'après avoir été frappée. Des mèches de cheveux éparpillés sur le parquet annonçaient qu'elle avait dû soutenir une lutte avec le meurtrier; mais on ne remarquait aucune trace de violence, aucun meuble n'avait été fracturé et rien d'indiquait qu'une contestation eût été comise, ou y avait seulement quelques légères mules et autres menus objets déplacés ou renversés, circonstance qui ne pouvait se rattacher qu'à une lutte ou à la précipitation de l'assassin se sauver.

En présence de ce tableau horrible, le domestique recula épouvanté et appela des secours aussitôt. Ses cris furent entendus de M. le duc de Praslin, qui accourut en toute hâte et se jeta sur le corps ensanglanté de sa femme, qu'il étreignit dans ses bras. Des médecins furent demandés et vinrent sur-le-champ prodiguer les secours de l'art à la victime. Malheureusement les blessures étaient tellement graves qu'elle cessa de vivre deux heures plus tard.

On a supposé d'abord qu'un voleur s'était introduit par le jardin qui donne sur les Champs-Élysées, avait pénétré jusqu'à la chambre à coucher de Mme de Praslin et que la malheureuse duchesse s'éveillant au bruit, avait été surprise par ce misérable au moment d'assurer sa fuite. Il avait saisi de ce malheur tombant sur une noble famille, enlevant une mère à neuf enfants et frappant d'une si cruelle affliction la vieillesse d'un illustre maréchal, pour qu'une sorte de estimation se replaçât partout avec la fatalité nouvelle. Mais qu'on était loin encore de soupçonner toute la vérité!

Bientôt cependant une présomption motée est venue ajouter à l'horreur de ce drame, au frémissement de la foule. Le coupable supposé était le mari de la victime, le père des neuf enfants qu'elle laissait. Il avait son siège à la chambre des pairs, sa charge à la cour, un des plus beaux noms de France et les alliances les plus brillantes.

M. le duc de Praslin arrêté le 18 a été conduit de son hôtel à la prison du Luxembourg. Mais avant de partir il avait soustrait à la surveillance de ses gardiens une assez forte dose d'arsenic qu'il s'était avalée. Il est mort, malgré tous les soins des médecins, le 19 août.

(Le Sicile.)

D'autres journaux de Paris disent que l'Albanais, M. le Duc de Praslin et de Mdle Sebastiani avait été un mariage de convenance et de familles plutôt qu'un mariage d'affection; qu'elle ne fut jamais heureuse, etc.

La Presse annonçait aux dernières dates de Paris, que le fils aîné du duc de Praslin, âgé de 17 ans s'est donné la mort en apprenant les malheurs de sa famille.

ITALIE.—Une lettre particulière de Turin, 27 août, confirme la nouvelle de la protestation de Charles-Albert contre l'intervention autrichienne. Cette lettre dit que l'occupation de Ferrare a été l'occasion plutôt que la cause de la protestation du roi de Piémont. Le cabinet de Vienne, dans sa note en forme d'instruction pour le ministre de la paix, a donné clairement à entendre qu'il pourrait devenir opportun d'admettre une garnison autrichienne dans la place d'Alexandrie. Si indirectement que fut conçue cette intention, elle a revêtu l'événement de Ferrare, a protesté contre toute intervention étrangère dans une partie que conquiert l'Italie. La lettre de Turin ajoute, comme nous l'avons déjà rapporté, que le roi de Piémont a fait offrir au pape de le soutenir par terre et par mer si l'Autriche intervenait de force dans l'état romain. Enfin, s'il en fut échoir la lettre que nous citons, Charles-Albert n'aurait adhéré à une convention signée entre l'Angleterre, la Bavière, le Wurtemberg et le duc de Bade pour s'opposer à toute intervention étrangère en Suisse. L'ambassadeur de M. Guizot (car la France n'est plus représentée nulle part) se montre furieux contre le roi Charles-Albert, contre le Piémont, l'Italie, l'Angleterre, la Suisse, qui ne comprennent rien à la grande politique.

Nous désirerions vivement que la dernière partie de ces nouvelles fut exacte, car une fois liée à l'Angleterre, Charles-Albert ne pourrait rentrer dans les hésitations qui jusqu'ici ont fait sa faiblesse malgré les forces matérielles et morales dont il dispose. Ce prince a le courage du sang plus que celui de l'esprit. Devant mille morts présentes il ne reculerait pas; devant les dangers de l'avenir reculé toujours il s'arrête et chancelle. Pie IX, qu'on avait soupçonné d'abord de n'avoir pas une fermeté égale à ses loyales intentions, montre au contraire le caractère le plus résolu. « La parole que j'ai donnée à mes sujets je la tiendrai, a-t-il dit, fallût-il recommencer mon ancien métier de lussard. » Voici, du reste, le résumé de la correspondance adressée de Rome au Signapore:

« Le gouvernement romain poursuit avec autant d'activité que d'intelligence l'armement de la garde civique, cet épouvantail de l'Autriche. Il a envoyé en France le capitaine d'artillerie Lopez avec mission d'acheter dix mille fusils à piston; des citoyens lui offrent des armes de toutes parts et l'on élève à plus de dix mille

le nombre des jeunes volontaires qui se sont offerts pour repousser une invasion. Le signor Azeglio est sur le point de partir pour la Romagne, chargé de pleins pouvoirs de la part du pape pour organiser la résistance en cas de besoin. L'enthousiasme est au comble dans Rome, et ces jours derniers le cardinal Perretti, en voyant manœuvrer la garde nationale dans la maison de campagne du prince de Piombino, s'écria qu'il marcherait volontiers à la tête de cette brave jeunesse et qu'il hésiterait pas à la commander sur le champ de bataille. L'esprit de patriotisme et d'énergie qui anime le saint-père et ses principaux conseillers s'est répandu non seulement chez le peuple, mais jusques dans l'âme des ecclésiastiques. Une lettre de Rome parle de la prochaine organisation d'un bataillon de prêtres et de moines, et il est certain qu'un grand nombre de religieux s'exercent au maniement des armes.

Le pape n'a dans la bouche que des paroles de mépris contre les insolens violeurs des traités, contre les oppresseurs de l'Italie et tant d'autres peuples courbés sous un joug de fer. Il va chevauchant par la ville, sur une mule blanche qu'il a achetée à Florence, et montre à ses loyaux et fidèles sujets un visage sur lequel rayonnent le calme d'une bonne conscience et le profond sentiment de ses droits et de sa force. On assure que M. Rossi lui ayant offert sa méditation sur le sujet de l'affaire de Ferrare, à la réponse qu'il se considérait comme gravement offensé, il ne se contenterait pas d'un arrangement ordinaire, qu'il comptait exiger une complète satisfaction.

À Paris le 29 août. Le comte Alfred de Montesquieu, officier de la légion d'honneur, frère du comte Anatole, pair de France, etc., fut trouvé mort dans sa chambre percée d'un poignard. On ne sait ni la cause de sa mort, ni si elle lui a été donnée par un étranger ou par lui-même.

Les nouvelles de Lisbonne vont jusqu'au 19. MM. Lavradio, Rodrigo du Fonccca et Syva Camelo, avaient reçu l'invitation de former un cabinet. Quelques difficultés s'étant élevées entre eux, ces messieurs se retirèrent. On craignait que le résultat des élections en Angleterre ne causât quelque agitation dans la politique à Lisbonne.

Les nouvelles de Genève, jusqu'au 26, nous font croire qu'une collision est inévitable entre les troupes de Berne et celles de Lucerne. L'action une fois commencée, il est à croire que les radicaux pousseront l'affaire avec assez de vigueur pour mettre fin à l'hésitation de la diète. Un journal de Ceylan, d'après des rumeurs dignes de foi, annonce qu'il se prépare à Canton une instruction générale du peuple contre les étrangers, et que les étrangers seront obligés d'abandonner la ville si les consuls ne reçoivent pas de renforts de Calcutta, pour les rendre capables de résister efficacement au mouvement général. On devait décider si c'est une occasion impérieuse de frapper un coup décisif.

Une lettre des îles de l'Ascension, du 4 juillet, rapporte que le commandant du Corsaire Anglais Wanderer avait violé le traité passé avec l'Angleterre en soumettant à la visite un vaisseau français qui avait déployé ses couleurs. Chose assez singulière, on ne sait pas le nom du navire français. Le capitaine a porté ses plaintes au commandant de la station française, lequel ne pouvant obtenir aucune satisfaction directe de l'amiral anglais, il fut referé, dit-on, au gouvernement.

Les meubles de M. O'Connell doivent être vendus au quarre Merrion à Dublin durant ce mois. On pense qu'ils rapportent beaucoup; chacun voudrait avoir une relique du grand agitateur.

Le montant des faillites pendant les dernières trois semaines à Londres, Liverpool, Glasgow, Stockton, Belfast, Sigo, Limerick, Cork, Waterford s'élève à la somme de £3,027,000, dont £1,900,000 à Londres divisés parmi 12 maisons; £217,000 à Liverpool, £200,000 à Glasgow, £100,000 à Stockton et £610,000 en Irlande!

Les nouvelles d'Afrique continuent d'être favorables; la paix semble se consolider chaque jour. Abd-el-Kader, réduit à l'impuissance, abandonne toute tentative contre l'empereur de Maroc aussi bien que contre nos possessions. Il s'est rapproché des établissements espagnols et l'on s'est étendu généralement de l'accueil tout amical qui lui a été fait par le gouverneur de Médina. Notre cabinet a demandé, assure-t-on, des explications à Madrid. Une telle conduite serait en effet d'une grossière inconvenance; mais, après tout, nous ne saurions en concevoir aucune inquiétude sérieuse.

Quant aux affaires intérieures de l'Espagne, il est difficile de juger d'après les journaux de Madrid quel est le véritable état des choses. Un jour ils présentent la réconciliation du roi et de la reine, comme à la veille de se conclure, le lendemain ils démentent cette bonne nouvelle et assurent que tout rapprochement entre les royaux époux est ajourné. Il en est de même de la situation du ministère; hier, la retraite de M. Pacheco était donnée comme imminente; aujourd'hui, le cabinet reste tel qu'il est. La seule chose que nous puissions regarder comme positive c'est que le général Narvaez a quitté Paris sur un ordre de la reine; son arrivée à Madrid amènera peut-être un dénouement de la crise qui se prolonge depuis plusieurs mois.

—La Gazette d'Augsbourg dit que le roi des Français a offert, au pape 10,000 fusils pour l'armement de la garde civique; il en faut 150,000 pour l'armement.

—On vient de publier une statistique complète de la population de la ville de Rome. La ville est divisée en 54 paroisses, qui renferment 37,530 familles. La population ecclésiastique se compose de 39 évêques, 1,514 prêtres,

2,417 moines et autres religieux, 1,754 religieux, 521 séminaristes et étudiants des collèges. La population totale est de 175,883 habitants non compris les juifs, qui sont au nombre de 8,000. La population a augmenté, depuis l'année dernière, de 5,684 habitants.

NOUVELLES DIVERSES.

Chemin de Fer du St-Laurent et de l'Atlantique.—Il y a eu hier une assemblée spéciale des actionnaires de ce chemin, aux fins de déterminer le taux de l'intérêt qui sera exigible sur le capital déjà payé suivant les dispositions de la loi et de l'acte, cap. 65.

Les Honorables Geo. Moffatt, John Frothingham, Wm. Edmonstone, Wm. Molson, A. LaRocque, J. Glennon, Thos. Tait, John Boston, A. M. Deslis, C. S. Cherrier, J. A. Berthelot, J. F. Pelletier, A. Ouimet, Robt. MacKay, Alex. Murphy, J. Eadie, G. E. Cartier, écvs., et un grand nombre d'autres actionnaires étaient présents.

Proposé par Robt. MacKay, écvs., secondé par A. LaRocque, écvs.

Résolu 1. Que cette assemblée étant une assemblée spéciale des propriétaires du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique convoquée d'après la 15e section de l'acte de la dernière session 10e et 11e Viet. cap. 65, aux fins de décider de la convenance d'allouer de l'intérêt sur les fonds placés dans l'entreprise et payés, décide et résout qu'un intérêt au taux de six pour cent par an soit alloué aux actionnaires sur tous les fonds versés dans les actions de la compagnie et dûment payés à compter de la date des paiements respectifs; le premier paiement du dit intérêt sera compté et payable le premier jour de Janvier prochain et continuera ensuite à se faire semi-annuellement.

Proposé par Geo. E. Cartier, écvs., secondé par Alex. Murphy, écvs.

Résolu 2. Que tous les actionnaires à qui à l'avenir aucun montant du dit intérêt sera payable, et qui à la même époque seront endettés en capital ou intérêt pour d'autres instalments déclarés payables, devront payer ce qu'ils doivent avant de pouvoir retirer les montants d'intérêt.

Proposé par Wm. Edmonstone, secondé par Thomas Tait, écvs.

Résolu 3. Que tous les propriétaires d'actions qui ont jusqu'ici fait ou peuvent être faits défaut et négliger de payer les instalments déclarés et annoncés, soient requis de payer au Bureau de la Compagnie, dans la cité de Montréal, l'intérêt sur les sommes qu'ils doivent, au taux légal de six pour cent, suivant la 5e section de l'acte ci-dessus mentionné, et que l'intérêt sur les instalments déclarés jusqu'à ce jour, soit que le montant en capital des dits instalments n'ait pas encore été payé, ou ait été payé plus tard qu'il aurait dû l'être, est maintenant déclaré payable.

Proposé par John Bristow, écvs., secondé par John Eadie, écvs.

Résolu 4. Que des listes et états de compte soient immédiatement préparés sous la direction du Bureau des Gérants de la Compagnie, afin de faciliter le règlement du dit intérêt dû à la compagnie.

Les remerciements furent votés au président et l'assemblée se sépara.

THOMAS STEERS, Secrétaire.

On nous informe qu'à cette assemblée les actionnaires auraient désiré exprimer par des résolutions leur opinion unanime en faveur de la largeur du chemin adoptée par la convention avec la compagnie du Maine, qui est de 5 pieds 6 pouces, mais il ne purent le faire, vu le caractère spécial de l'assemblée. Il y aura bientôt une autre réunion des actionnaires et l'on pourra s'occuper de cette question et de beaucoup d'autres concernant cette grande et importante entreprise.

ASSEMBLÉE DES MEDECINS.

Conformément à l'avis public, la première assemblée des membres du « Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada » a eu lieu à Montréal au palais de justice, mercredi de la quinzième tourant, en présence d'un nombreux concours de médecins. Le président prit son siège à dix heures et demie, A. M., et les Drs. Von Hland et Bland furent priés d'agir comme secrétaires.

Le but de l'assemblée ayant été succinctement exposé par le président, le secrétaire lut la proclamation de Son Excellence relativement à l'incorporation des médecins, ainsi que le bill médical. Ensuite à la demande du Dr. Arnoldi, junr. le président répondit qu'il avait reçu une lettre du procureur-général, l'invitant qu'on devait considérer comme membres du collège les médecins signataires dont les noms avaient été mal imprimés dans le bill et ceux qui avaient manifesté leur intention de le devenir. En conséquence

Il fut proposé par le Dr. Arnoldi, junr. secondé par le Dr. Campbell:

Que les Drs. Valois, Marsden, Gilbert, Pyke Smallwood, Sabourin, W. Jones, Grosbois et Boi cherville soient déclarés membres du collège. Emporté sans mouvement.

Il fut ensuite proposé par le Dr. Coderre, secondé par le Dr. Painchaud:

Que tous les médecins présents à cette assemblée qui n'ont point signé la pétition présentée à la législature, demandant une acte d'incorporation, pour incorporer les membres de la profession en un « Collège de Médecins et Chirurgiens du Canada Est » soient reconnus membres du dit collège, avant que cette assemblée n'adopte aucun autre procédé et qu'ils aient apposé leurs noms à la suite de ceux qui se trouvent incorporés par acte du dernier parlement.

L'assemblée se trouva partagée sur cette motion que quelques médecins croyaient contraire à l'esprit de la loi. Ceux qui l'appuyèrent suc-

cessivement furent les Drs. Coderre, Painchaud, Boutillier; les Drs. Arnoldi, junr. et Nelson les désapprouvèrent, ce qui induisit le président à ajourner la séance jusqu'à deux heures afin de prendre l'opinion du procureur-général sur cette question.

Deux heures P. M.

Le président reprend son siège et le secrétaire fait lecture de la réponse du procureur-général, disant que l'esprit de la loi n'était pas d'incorporer la profession entière, mais les signataires de la pétition. Sur quoi le président se croit autorisé de refuser la motion de nouveau proposée, mise aux voix et adoptée par la majorité de l'assemblée.

Le Dr. Painchaud fait motion, secondé par le Dr. Roi:

Que les trente-six noms suivants soient nommés les gouverneurs du collège du Bas-Canada.

Les Drs: —Arnoldi père, Valois, Lebourdais, Trestler, Charlebois, David, Regnault, Kimbér, Picaut, Tavernier, Sabourin, E. S. Sewell, D'Orsennans, Boutillier, Alexander, Morin, Blanchet, Painchaud, Bardy, Blais, Michaud, Nault, Noël, Landry, La Terrière, Sewell; Séguin, Robitaille, Frémont, Marinette, Badaux, Gilbourn, Rousseau, Malhiot, Fortin, Brasséard.

Proposé en amendement par le Dr. Hall, secondé par le Dr. Marsden.

Que l'élection des gouverneurs se fasse par ballotage et que deux examinateurs soient immédiatement nommés à cet effet. L'amendement ayant été mis aux voix, 47 votèrent pour et 31 contre.

Les noms furent ensuite ballottés par voie de scrutin par lequel les médecins dont les noms suivent furent élus à une majorité de voix et proclamés gouverneurs par le président:

DISTRICT DE MONTRÉAL.

Drs. Nelson, Mc-Culloch, Charlebois, Tavernier, Sutherland, Arnoldi fils, Badley, Hall, Bland, David, Holmes, Lebourdais, Boutillier, Kimbér, Valois.

DISTRICT DE QUÉBEC.

Drs. Noël, La Terrière, Michaud, Morin, Nault, Sewell, Frémont, Landry, Robitaille, Blais, Bardy, Painchaud, Blanchette, Rary, Douglas.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES.

Drs. Fortier, Bad au, Gagnour, Malhiot, Brasséard, Marsden.

La séance fut ensuite ajournée au lendemain à 2 heures, P. M.

Séance d'ajournement, 15 septembre.

Le Président à la chaire.

Présents: les Drs. Nelson, Holmes, Lebourdais, Charlebois, David, Marsden, Hall, Tavernier et Bland.

Proposé par le Dr. Marsden, secondé par le Dr. Tavernier:

Que les secrétaires notifient les messieurs élus par ballotage à l'assemblée de l'incorporation tenue hier, 15 courant, de leur élection comme gouverneurs du « Collège de Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada »

Proposé par le Dr. David, secondé par le Dr. Sutherland:

Que le bureau des gouverneurs pour les districts des Trois-Rivières, St. François et Québec choisisse un comité d'entre ses membres afin de rédiger un code de lois, etc., qui sera composé avec un autre analogue, préparé par le bureau du district de Montréal.

Proposé par le Dr. Lebourdais, secondé par le Dr. Arnoldi, fils:

Que le président du collège soit prié de convoquer pour vendredi prochain, 24 du courant, une assemblée du bureau entier des gouverneurs qui aura lieu dans la cité de Québec, afin de considérer et adopter des lois et autres mesures nécessaires, et que le bureau de Québec soit requis de choisir l'heure et le lieu convenables en cette ville pour l'assemblée.

D. ANXOLDI, président.

A. VON IFFLAND, } secrétaires.

J. G. BLAND, }

Montréal, 18 septembre 1847.

M. le marquis de Ruigecourt, président du conseil de surveillance de la compagnie des steamers-français, visite en ce moment le Canada, accompagné de son fils. Il est débarqué mercredi dernier à l'Hôtel Donagana. Il est descendu à Québec et dimanche est parti pour le Haut-Canada. Samedi soir M. le marquis a dîné chez Son Excellence le comte d'Elgin. Au nombre des hôtes de Monklands se sont trouvés M. de Puibusque, l'hon. L. H. LaFontaine, D. B. Viger, M. le col. Taché, M. de Beaujeu et plusieurs autres canadiens.

Tableau hebdomadaire des enterrements à Montréal du 12 au 18 septembre.

Hommes, 19—Femmes, 18—Enfants, 40—71

Desquels étaient émigrants.

Adultes, 5—Enfants 19 24

De la Cité, 53—77

MALADIES. Typhus 7 Autres fièvres 6 Dysentérie 16 Dentition 3 Consomption 3 Marasme 4 Inflammation 2 Débilité 1 Congestion du cerveau 1 Convulsions 3 Phthisie 1 Mort subite 1 Inconnues 3 Total 53

AGES.—au-dessous de 1 an, 16; 1 à 2, 2; 2 à 3, 2; 3 à 4, 3; 4 à 5, 3; 5 à 6, 6; 6 à 7, 6; 7 à 8, 6; 8 à 9, 5; 9 à 10, 5; 10 à 11, 4; 11 à 12, 4; 12 à 13, 4; 13 à 14, 4; 14 à 15, 4; 15 à 16, 4; 16 à 17, 4; 17 à 18, 4; 18 à 19, 4; 19 à 20, 4; 20 à 21, 4; 21 à 22, 4; 22 à 23, 4; 23 à 24, 4; 24 à 25, 4; 25 à 26, 4; 26 à 27, 4; 27 à 28, 4; 28 à 29, 4; 29 à 30, 4; 30 à 31, 4; 31 à 32, 4; 32 à 33, 4; 33 à 34, 4; 34 à 35, 4; 35 à 36, 4; 36 à 37, 4; 37 à 38, 4; 38 à 39, 4; 39 à 40, 4; 40 à 41, 4; 41 à 42, 4; 42 à 43, 4; 43 à 44, 4; 44 à 45, 4; 45 à 46, 4; 46 à 47, 4; 47 à 48, 4; 48 à 49, 4; 49 à 50, 4; 50 à 51, 4; 51 à 52, 4; 52 à 53, 4; 53 à 54, 4; 54 à 55, 4; 55 à 56, 4; 56 à 57, 4; 57 à 58, 4; 58 à 59, 4; 59 à 60, 4; 60 à 61, 4; 61 à 62, 4; 62 à 63, 4; 63 à 64, 4; 64 à 65, 4; 65 à 66, 4; 66 à 67, 4; 67 à 68, 4; 68 à 69, 4; 69 à 70, 4; 70 à 71, 4; 71 à 72, 4; 72 à 73, 4; 73 à 74, 4; 74 à 75, 4; 75 à 76, 4; 76 à 77, 4; 77 à 78, 4; 78 à 79, 4; 79 à 80, 4; 80 à 81, 4; 81 à 82, 4; 82 à 83, 4; 83 à 84, 4; 84 à 85, 4; 85 à 86, 4; 86 à 87, 4; 87 à 88, 4; 88 à 89, 4; 89 à 90, 4; 90 à 91, 4; 91 à 92, 4; 92 à 93, 4; 93 à 94, 4; 94 à 95, 4; 95 à 96, 4; 96 à 97, 4; 97 à 98, 4; 98 à 99, 4; 99 à 100, 4.

De quelle nation: Irlandais 27; Canadiens-français 17; Canadiens-anglais 1; Anglais 4; Écossais 4.—Total 53.

T. WILEY, chef de police. Montréal, 15 Sept. 1847.